

Direction Générale Déléguée à la Cohésion Sociale**Mission Politique de la Ville**

Affaire suivie par Julie VERGER

Tél. +33 (0)2 40 99 98 87

julie.verger@nantesmetropole.fr**Préfecture de Loire-Atlantique****Bureau Politique de la ville**

Affaire suivie par Fabrice LANDRY

Tél. +33 (0)2 40 41 20 30

fabrice.landry@loire-atlantique.gouv.fr

Compte-rendu

Objet de la réunion : Comité de pilotage Contrat de ville**Date de la réunion : Vendredi 22 Avril 2016**

Pièce jointe : PPT diffusé lors de la séance

Participants :**État :** Sébastien BECOULET, Fabrice LANDRY, Françoise BAYLE, Sylvie LE BERRE, Christian LECLAIRE, Michel BARNETTE (DDTM), Morgane BAILLY (CAF), Jérôme DE MICHERI (DRDJSCS), Jérôme DELHUMEAU (Pôle Emploi), Corinne LECLUSE (ARS), Sylvie THIERY (CDC)**Nantes Métropole :** Myriam NAEL, Raynaldo FORTUN, Soumaya BAHIRAEI H'DADDOU, Lætitia DEGOULANGE, Ethel WILLIOT, Aurélien BESNARD, Justine CADO, Corinne FIQUET, Geneviève GARCIA-ORIOU, Cécile PICHERIT, Julie VERGER, Touatia DERGHAM, Philippe RIGOLLIER**Conseil Départemental :** Christophe JOUBERT-BOSCREDON**Rezé :** Mireille PERNOT, Delphine BERTHELOT**Saint-Herblain :** Marie-Hélène NEDELEC, Ludovic JOYEUX**Orvault :** Pierre GADE, Fabien CHAPEDELAINE**Nantes :** EL HOUMRI Omar, Agnès DEVY, Aurélie GIRAUD**Bailleurs :** Jean-Marie BAGUET (Atlantique Habitations), Madani BELKHEIR (Atlantique Habitations), Stéphane DAUPHIN (Nantes Habitat), Benoît DELLIAUX (Nantes Habitat), Valéry BOLO (Harmonie Habitat), Nathalie VIGUIER (LNH)**Associations :** Gaëtan BOURDIN (LBA), Christophe CHAUVET (Paq la lune), Patrick COTTIN (MDA), Marine GUERIN (FAL 44)**Agence RADAR :** José AUBRY**Absents ou excusés :****État :** Daniel TOULOUSE, Alain GERARDOT-PAVEGLIO, Amel BOUROUIS, Rebecca ROCHE, Eric BERNA (CAF), Denis TRASSARD (CDC), Olivier BOURHIS (CDC), Christian BOUCARD (Pôle Emploi), Marie-Hélène NEYROLLES (ARS), Michel BOSSARD (DDTM)**Conseil régional :** Nicolas GLIERE, Guenaëlle BODET**Conseil départemental :** Cécile CHOLLET**Ville de Rezé:** Robin DEGREMONT

Nantes Métropole : Olivier PARCOT, Nicolas DEBON, Céline SCHROEDER, Servane MARY, Valérie ALASSAUNIERE, Aurélie KELLER, Jean-Michel JAOUEN

Bailleurs : Jean-Noël FREIXINOS (Habitat 44), Dominique MAJOU (Harmonie Habitat), Thomas CAUDRON (LNH), Bruno BATAILLE (SAMO)

Association : Aïcha BOUTALEB (CID)

Agence RADAR : Sandrine RICARDEAU

Relevé de décisions	
➤ <u>Rappel de l'ordre du jour :</u> • Bilan de l'appel à projets 2016 • Validation des priorités 2016 des groupes thématiques • Zoom sur 2 objectifs du contrat de ville et leur illustration concrète Mobilité et Attractivité - Les freins linguistiques à la mobilité professionnelle - Le développement économique au sein des quartiers, facteur d'attractivité : quels leviers ? • Point d'actualité : conseils citoyens • Rappel des prochaines échéances ➤ <u>Introduction</u> Par Sébastien BECOULET et Myriam NAEL Retour sur le comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 13 Avril et sur la présentation du projet de loi. Cette instance et ce projet font le lien avec la politique de la ville avec un travail autour des thèmes de la citoyenneté et l'émancipation des jeunes, la mixité sociale ou encore l'égalité réelle. • Cf. Dossier de presse transmis au COPIL. A télécharger sur : http://www.gouvernement.fr/partage/6926-comite-interministeriel-a-l-egalite-et-a-la-citoyennete L'ensemble des partenaires a été remercié pour sa mobilisation, essentielle à la mise en place du contrat de ville. ➤ <u>Bilan de l'appel à projets 2016</u> Par Fabrice LANDRY • Cf. PPT joint • 392 dossiers reçus • Une grande stabilité par axes mais des dissymétries entre territoires. • 289 dossiers favorable, 69 défavorable et 29 ajourné • 6 semaines ont été gagnées sur le calendrier du précédent appel à projets : ce gain en rapidité est positif, mais l'effort est à poursuivre, notamment sur la rapidité de l'envoi des notifications. Les notifications seront séparées cette année mais le travail se poursuit sur la mise en place de notifications communes. Dans l'ensemble, on a pu constater fluidité et consensus dans l'instruction des dossiers. Marie Hélène NEDELEC souhaite cependant que soit organisée une réflexion sur le financement des dossiers éducatifs. • Il a été pointé la nécessité de travailler sur les territoires où le tissu	

Relevé de décisions	
associatif est plus faible. Le travail sur les territoires présentant des dynamiques positives est à poursuivre, tout en restant vigilant sur le risque de saupoudrage des subventions. • Volonté de l'État de mettre en place des conventions pluriannuelles dont l'objectif sera de sécuriser et de faciliter la vie des associations sur le terrain. • Les associations souhaitent une plus grande synergie dans les calendriers d'intervention et dans l'interconnaissance entre acteurs. Nécessité de donner du sens à ce qui est fait. ➤ Validation des priorités 2016 des groupes thématiques Par Sylvie LE BERRE, Christophe CHAUVET, Christophe JOUBERT-BOSCREDON, Cécile PICHERIT, Michel BARNETTE, Lætitia DEGOULANGE, Fabrice LANDRY, Gaëtan BOURDIN. • Cf. PPT joint Des précisions ont été apportées pour les groupes thématiques suivants : • Tranquillité publique : il est suggéré de préciser pour la dernière action que le périmètre d'intervention intégrera la dimension intercommunale du Grand Bellevue ; • Culture : Une journée de travail inter-acteurs sera organisée le 1^{er} Décembre. Il est important de s'appuyer sur la dynamique culturelle de l'agglomération. Il a été rappelé l'importance de la culture comme levier essentiel pour sortir du communautarisme et développer la mixité sociale. • Habitat, cadre de vie et renouvellement urbain : Des attentes concernant la Conférence intercommunale du Logement (CIL) et le règlement financier ANRU. Les bailleurs ont été remerciés pour leur mobilisation sur la TFPB. Il reste à stabiliser de manière technique le Plans d'Actions de la convention d'abattement. • Éducation : proposition de faire le lien avec la réflexion engagée dans le cadre du Pacte métropolitain sur le décrochage scolaire. Les acteurs du Conseil Régional y sont impliqués. • Gouvernance et participation citoyenne : Il est nécessaire de réfléchir à la production de supports qui rendent davantage lisible les actions menées : tableaux de bord à usage interne, livrables de communication à usage externe. Gaëtan BOURDIN présente l'état d'avancement de la bibliothèque de mots. Ludovic JOYEUX insiste sur la construction d'une culture commune en matière d'évaluation, qui pourrait également impliquer les porteurs de projets. Christophe CHAUVET insiste sur l'importance d'associer à la gouvernance des membres des conseils citoyens, en s'en donnant les moyens. Sébastien BÉCOULET souligne la nécessité de préciser les modalités d'accompagnement, d'animation et de participation des conseils citoyens. Cet atelier doit permettre d'avancer dans cette réflexion commune. • Accès aux droits : la réflexion comprend un axe sur l'accès à la langue française qui est traité par les études Radar en cours. Elle intègre également les freins au numérique. Il importe d'identifier les publics prioritaires et les actions à mener en complément du droit commun.	

Relevé de décisions	
→ Ouverture de deux ateliers participatifs dans le cadre du groupe Santé et du groupe Habitat, cadre de vie et renouvellement urbain. ➤ Mobilité et Attractivité : 2 grands objectifs qui guident le sens commun de l'action dans les quartiers Par José AUBRY, Françoise BAYLE, Soumaya BAHIRAEI H'DADDOU • Cf. PPT joint • La question des freins linguistiques nécessite la mobilisation du droit commun et une appropriation par la puissance publique pour aller plus loin dans le cadre du contrat de ville. • Il a été souligné la nécessité d'avoir un lieu qui consolide l'ensemble des démarches dans le champ de l'apprentissage du français, beaucoup d'instances s'emparant de cette problématique sans réelle coordination. • Les crédits CIEC ont permis de financer fin 2015 trois structures qui ont permis de former depuis 60 personnes à l'accès à la langue française. En complément du droit commun axé sur les primo-arrivants, le public visé était les habitants en situation régulière depuis plus de cinq ans sur le territoire. Mais ce public-cible a été difficile à atteindre. La poursuite de ce travail sera envisagée au sein du groupe Qualité de services et accès aux droits. Il est rappelé par ailleurs que Nantes Métropole cogère des crédits FSE avec la CARENE sur cet enjeu, qui pourraient être mobilisés pour la poursuite du travail engagé. • Lors du COPIL il a été rappelé la nécessité de changer de regard et de posture sur les quartiers, qui peuvent être des lieux d'attractivité et de développement économique. L'évolution des services et des secteurs d'activités peut être positif pour l'emploi des jeunes de quartiers (ex : l'entreprise Uber) mais ces derniers pâttissent encore d'une mauvaise image. D'autant plus que l'activité qui y existe est peu visible. • Nécessité d'apporter un regard sur les marchés des nouveaux services en émergence. • Les espaces de co-working sont évoquées par Gaëtan BOURDIN : des leviers jugés intéressants pour consolider un réseau local de proximité des entreprises, pour autant que soit bien posée la question des marchés. ➤ Point d'actualité : les conseils citoyens Par Sébastien BECOULET • Cf. PPT joint. • Il importe de formaliser les modalités d'accompagnement et d'animation des conseils-citoyens ainsi que leur participation aux instances du contrat de ville par l'élaboration d'un avenant au contrat-cadre. A ce sujet, il est souligné par Christophe CHAUVET (association Les Gens de la lune) la nécessité de prendre le temps de l'intégration des membres des conseils citoyens.	
Date, heure et lieu de la prochaine réunion : • Prochain COPIL Contrat de ville : Octobre 2016. Articulé autour des thèmes de l'accessibilité et de l'égalité des droits • RDV annuel Politique de la Ville : Automne 2016	



PRÉFET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE



Comité de Pilotage Contrat de Ville

22/04/2016

- **Bilan de l'appel à projets 2016**
- **Validation des priorités 2016 des groupes thématiques**
- **Zoom sur 2 objectifs du contrat de ville et leur illustration concrète : Mobilité et Attractivité**
 - ◆ Les freins linguistiques à la mobilité professionnelle :
 - Retour sur l'étude réalisée par l'agence RADAR
 - Bilan intermédiaire d'un appel à projets sur l'offre de formation linguistique lancé par la préfecture fin 2015
 - ◆ Le développement économique au sein des quartiers, facteur d'attractivité : quels leviers ?
- **Point d'actualité : conseils citoyens**
- **Rappel des prochaines échéances**



PRÉFET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE



Bilan de l'appel à projets 2016

Un calendrier resserré

- 19 novembre 2015 : lancement de l'appel à projets
- 10 janvier 2016 : fin de réception des projets
- 8 mars 2016 : comité technique de programmation
- 23 mars 2016 : comité des financeurs (*6 semaines plus tôt qu'en 2015*)

Evolution 2015/2016 par axe

Des dossiers moins nombreux, avec une stabilité quant à leur orientation thématique :

- 2014 = 312 dossiers déposés au titre du CUCS
- 2015 = 438 dossiers (270 financés au total)
- 2016 = 392 dossiers reçus en 1ère programmation.

Une grande stabilité par axe (*exemples*) :

- lien social et citoyenneté = 35,5% des dossiers, identique à 2015
- culture = de 17% à 18,5% (2ème entrée)
- Emploi = augmentation de 12 à 15%.

Un sujet en émergence :

- le soutien à l'accès à la langue française.

Éléments de bilan qualitatif :

Des éléments positifs :

- un calendrier resserré pour l'appel à projets et la phase d'instruction
- une harmonisation relativement simple eu égard au nombre de parties prenantes

Un point de vigilance persistant : des délais trop importants dans la phase de notification

Une perspective pour la campagne 2017 : l'harmonisation avec les politiques conduites par les bailleurs en matière de soutien aux projets associatifs dans le cadre de la poursuite de la mobilisation coordonnée de l'ensemble des leviers existants

Comparaison 2015/2016 par axe

AXES	Dossiers déposés 2015	%	Dossiers déposés 2016	%	Dossiers retenus 2015	%	Dossiers retenus 2016	%	2015 en €	%	2016 en € Prévisionne I P1	%
EDUCATION = PRE	3	0,67%	3	0,77%	3	1,11%	3	1,05%	698 200	34,32%		37,74%
EDUCATION HORS PRE	35	7,76%	22	5,61%	25	9,26%	13	4,56%	186 600	9,17%		1,84%
SANTE	37	8,20%	36	9,18%	17	6,30%	14	4,91%	114 200	5,61%		5,58%
PARENTALITE	13	2,88%	10	2,55%	8	2,96%	10	3,51%	18 870	0,93%		1,36%
CULTURE	78	17,29%	66	16,84%	53	19,63%	50	17,54%	199 400	9,80%		10,42%
LIEN SOCIAL ET CITOYENNETE	162	35,92%	146	37,24%	97	35,93%	119	41,75%	333 450	16,39%		20,30%
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	10	2,22%	13	3,32%	7	2,59%	10	3,51%	40 200	1,98%		1,84%
TOTAL PILIER 1 : COHESION SOCIALE	338	74,94%	296	75,51%	210	77,78%	219	76,84%	1 590 920	78,20%	0	79,07%
EMPLOI	55	12,20%	59	15,05%	37	13,70%	44	15,44%	272 505	13,39%		13,33%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	9	2,00%	5	1,28%	6	2,22%	3	1,05%	45 500	2,24%		2,24%
TOTAL PILIER 2 : EMPLOI / DEV ECONOMIQUE	64	14,19%	64	16,33%	43	15,93%	47	16,49%	318 005	15,63%	0	15,57%
CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	22	4,88%	22	5,61%	16	5,93%	19	6,67%	115 700	5,69%		5,36%
TOTAL PILIER 3 : CADRE DE VIE / RENOUVELLEMENT URBAIN	22	4,88%	22	5,61%	16	5,93%	19	6,67%	115 700	5,69%	0	5,36%
PILOTAGE ET INGENIERIE	3	0,67%	1	0,26%	1	0,37%	0	0,00%	9 900	0,49%		0,00%
TOTAL PILOTAGE, INGENIERIE, RESSOURCES ET EVALUATIONS	3	0,67%	1	0,26%	1	0,37%	0	0,00%	9 900	0,49%	0	0,00%
PREVENTION DE LA DELINQUANCE	24	5,32%	9	2,30%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%		0,00%
TOTAL PREVENTION DE LA DELINQUANCE (orienté FIPD)	24	5,32%	9	2,30%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%

Des dissymétries entre territoires

- qui persistent, voire se renforcent :
 - Bellevue = 31% des habitants des QPV de l'agglomération ; 24% des projets en 2015, 18% des projets en 2016.
 - Nantes Nord = 15% des habitants ; 9% des projets en 2015 ; 6,5% en 2016
 - Port Boyer = un seul projet spécifique pour 3% des habitants.
- restent souvent stables :
 - Rezé Château = 5,7% des habitants ; 10% des projets en 2015 et en 2016
- mais s'atténuent parfois :
 - Malakoff : 6% des habitants : 12,5% des projets en 2015 ; 10% en 2016
 - Bottière/Pin Sec = 10% des habitants et des projets en 2016 contre 7,5% en 2015.

Comparaison 2015/2016 par territoire

QUARTIERS	NBRE HABITANT	%	Dossiers déposés 2015	%	Dossiers déposés 2016	%	Dossiers retenus 2015	%	Dossiers retenus 2016	%	2015 en €	%	2016 en €	%
GRAND BELLEVUE	16 510	31,39%	71	24,00%	61	18,00%	42	21,00%			183 115	21,00%		
Bellevue Nantes	10 510	19,98%	49	16,50%	41	12,00%	34	17,00%			152 900	18,00%		
Le Breil	3 490	6,63%	10	3,50%	7	2,00%	3	1,50%			11 400	1,50%		
Les Dervallières	4 520	8,59%	31	10,50%	36	10,00%	20	10,00%			82 900	10,00%		
Nantes Nord	8 322	15,82%	27	9,00%	22	6,50%	17	8,50%			78 300	9,50%		
Port Boyer	1 579	3,00%	3	1,00%	1	0,50%	3	1,50%			12 500	1,50%		
Le Ranzay	1 379	2,62%	5	1,50%	5	1,50%	2	1,00%			6 000	0,50%		
La Halvêque	1 418	2,70%	4	1,50%	1	0,50%	2	1,00%			11 000	1,50%		
Bottière Pin Sec	5 473	10,40%	22	7,50%	29	10,00%	11	5,50%			31 600	4,00%		
Malakoff	3 160	6,01%	37	12,50%	29	10,00%	19	9,50%			52 600	6,50%		
Clos Toreau	1 216	2,31%	10	3,50%	8	2,50%	6	3,00%			13 500	1,50%		
TOTAL NANTES	41 854	79,56%	321	77,00%	254	76,00%	178	73,00%			1 256 760	62,00%		
Bellevue Saint-Herblain	6 000	11,41%	22	7,50%	20	6,00%	8	4,00%			30 215	3,00%		
Sillon de Bretagne	1 260	2,40%	5	2,50%	6	2,00%	5	2,50%			17 000	1,50%		
TOTAL SAINT HERBLAIN	7 260	13,80%	44	15,00%	48	14,50%	11	5,50%			255 715	12,50%		
quartier du Château	2 980	5,66%	29	10,00%	29	10,00%	28	14,00%			198 150	9,00%		
TOTAL REZE	2 980	5,66%	29	10,00%	29	10,00%	28	14,00%			198 150	9,00%		
Quartier Plaisance	1 480	2,81%	10	3,50%	14	4,00%	9	4,50%			24 700	2,50%		
TOTAL ORVAULT	1 480	2,81%	10	3,50%	14	4,00%	9	4,50%			24 700	2,50%		
TOTAL AGGLOMERATION NANTAISE	52 604		451		392		270		289		2 034 525			

Au total, sur 392 projets :

- 289 ont fait l'objet d'un avis favorable des services instructeurs
- 69 ont fait l'objet d'un avis défavorable
- 29 sont proposés à l'ajournement :
 - Soit parce que le projet, jugé intéressant, doit mûrir et continuer à être accompagné
 - Soit parce que le montage budgétaire doit encore être clarifié.



PRÉFET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE



Validation des priorités 2016 des groupes thématiques

Groupe thématique Tranquillité publique (Pilotage : Préfecture)

■ Enjeu : Garantir l'accès au droit pour les habitants des quartiers politique de la ville

Action : Suite à la restitution de l'état des lieux réalisé en 2015, proposition de scénarios permettant d'aboutir à un réseau de l'accès au droit efficient (montée en compétence des acteurs, couverture territoriale du dispositif et coordination)

■ Enjeu : Prévenir le risque de basculement dans la délinquance et la récidive

Action : Mise en place de groupes de travail pour travailler sur les résultats de l'étude sur la trajectoire éducative et judiciaire des jeunes des jeunes suivis par la PJJ dans le quartier Bottière

■ Enjeu : Garantir un espace public apaisé

Action : Mise en œuvre d'une recherche-action sur les rassemblements gênants sur le quartier de Bellevue

Groupe thématique Culture (co-pilotage Préfecture/Gens de la Lune)

■ Enjeu : Favoriser la médiation culturelle au service de la participation des habitants

Action : mise en place d'un groupe « médiation / participation »

■ Enjeu : Favoriser à la fois les pratiques amateurs et la création professionnelle participative

Action : mise en place d'un groupe « Place de l'artiste »

■ Enjeu : Déterminer des critères permettant de mieux analyser la réussite des projets culturels

Action : mise en place d'un groupe « Évaluation partagée » débouchant sur des indicateurs précis

■ Enjeu : Favoriser l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs

Action : poursuite de la dynamique engagée en 2015 par une rencontre annuelle autour du lien Culture et Politique de la ville

■ Enjeu : Établir des passerelles entre projets culturels et opérations de rénovation urbaine

Action : association des acteurs des deux champs thématiques pour travailler sur des déclinaisons concrètes

Groupe thématique Accès aux droits et qualité de services (pilotage CD)

■ Enjeu : Structurer la gouvernance locale, travailler les passerelles vers les publics isolés

Action : Formaliser et animer un réseau des acteurs locaux pour lutter contre la précarité / veiller à la bonne coordination des actions de solidarité de proximité, d'accès aux droits et des actions santé.

Mutualiser des dispositifs de médiation sociale existantes à un partenariat public/privé et développer de nouveaux outils pour rapprocher les habitants de l'offre de services fondamentaux.

■ Enjeu : Développer l'accompagnement administratif des personnes en difficultés avec la langue française et le langage institutionnel

Action : Nécessité de partager les diagnostics réalisés sur les freins linguistiques, être en veille sur les initiatives locales, mise en réseau des acteurs, interconnaissance, identification des publics prioritaires et des actions à mener en complément du droit commun ...

■ Enjeu : (Re)-lancer une dynamique territoriale sur la santé des femmes

Action : Mettre en place des actions de sensibilisation sur les relations Filles-Garçons, genre et espace public

Groupe thématique Santé (co-pilotage ARS/NM)

■ Enjeu : Lutter contre le non-recours aux droits en matière de santé

Actions :

Organisation d'un **séminaire santé** destiné aux professionnels et acteurs associatifs :
Mise à niveau des connaissances sur les droits en matière de couverture santé et des dispositifs existants de la CPAM et de la CARSAT

Organisation d'un **atelier participatif** : Recueil d'expertise d'usage et professionnelle pour définir des préconisations dans le sens de l'amélioration du recours aux droits en matière de santé

Expérimentation sur 1 ou 2 territoires tests des préconisations retenues, en veillant à intégrer une dimension participative

Groupe thématique Habitat, cadre de vie et renouvellement urbain (pilotage DDTM)

■ Enjeu : Améliorer la qualité urbaine dans les quartiers afin de favoriser le bien vivre

Action : Élaborer des projets de renouvellement urbain ambitieux visant à améliorer la qualité de vie et l'attractivité des quartiers. Veiller à maintenir une dynamique de co-construction avec les habitants. Contractualiser fin 2016 avec l'ANRU les deux projets les plus avancés de Grand Bellevue et de Bottière Pin Sec.

■ Enjeu : Porter une vision métropolitaine des dynamiques d'occupation

Action : Élaborer pour la fin 2016 la convention d'équilibre territorial comprenant la stratégie d'attribution, la stratégie de relogement et les modalités de travail inter-bailleurs. Conduire cette élaboration dans une forte dynamique collaborative avec les acteurs et partenaires de la conférence intercommunale du logement.

■ Enjeu : Favoriser les actions du quotidien visant à améliorer le bien être et la vie collective

Action : Consolider les démarches GUSP dans les quartiers comprenant :

- la finalisation du cadre contractuel
- la mise en place d'un atelier participatif
- la mise en œuvre pour les bailleurs des actions réalisées en contreparties des abattements de TFPB et leur suivi).

Groupe thématique Emploi, formation et développement économique (pilotage NM)

■ Enjeu : favoriser le rapprochement entreprises et emploi

Actions : Mettre en place un plan de communication et de « recrutement » d' « entreprises accueillantes » (démarche conjointe NM / Charte Entreprises et Quartiers)

Lancer 4/5 expérimentations dans des collèges volontaires situés en REP pour faciliter l'accès aux stages de 3^e

Écrire et mettre en œuvre la Charte locale d'insertion ANRU

■ Enjeu : accompagner les habitants et promouvoir l'offre de services « emploi » sur les quartiers

Actions : Conforter l'offre de médiation institutionnelle (actions de remobilisation, relais via les associations...) et identifier les éventuelles nouvelles réponses à apporter

Renforcer la prise en compte des freins dans la construction des parcours : soutien aux actions facilitant la mobilité, aux modes de garde

■ Enjeu : accompagner les parcours des jeunes vers l'emploi

Actions : Mettre en place des actions destinées à augmenter le positionnement des jeunes et des adultes sur les dispositifs : emplois aidés, garantie jeunes.. .

Expérimenter de nouvelles actions pour développer l'apprentissage : événementiels, préparation, accompagnement post-recrutement...

■ Enjeu : lever les freins linguistiques à l'emploi (en lien avec les travaux menés par l'atelier Accès aux droits)

Action : partager le diagnostic réalisé ; mettre au débat entre institutions la question de l'enrichissement de l'offre face aux besoins constatés

■ Enjeu : renforcer l'accès des habitants à la formation et à l'alternance

Action : Réaliser un état des lieux sur l'accès des habitants des quartiers à la formation

Groupe thématique Éducation, jeunesse (pilotage Préfecture)

■ Enjeu : Faire de la thématique jeunesse une préoccupation systématique

Action : Intégrer le PIA au plan d'actions du contrat de ville et harmoniser les priorités du contrat de ville avec celles des autres dispositifs connexes (PDAJ, plan d'actions Citoyenneté) : construction des parcours, éducation à la citoyenneté, promotion et valorisation de l'engagement des jeunes

■ Enjeu : Mettre en place des outils d'analyse et de suivi pour prendre la mesure des besoins

Action : S'appuyer sur l'étude INSEE en cours (taux de scolarisation et de diplômes, retards scolaires, mixité sociale, orientation...)

■ Enjeu : Réussite éducative

Action : Coordonner les PRE avec le déploiement des mesures d'éducation prioritaire et travailler l'orientation pour promouvoir l'excellence

■ Enjeu : Soutenir le rôle éducatif des parents et généraliser leur place à l'école

Action : Accueillir les parents à l'école et les impliquer au fait scolaire

■ Enjeu : Favoriser les retours à la scolarité et la formation professionnelle

Action : Lutter contre le décrochage et les ruptures de parcours

Groupe thématique Gouvernance et participation citoyenne (pilotage NM)

■ Enjeu : Développer les supports d'animation et de communication du contrat de ville

Action : Dresser un bilan de l'action « Bibliothèque de mots » réalisée par Les Badauds Associés
Élaboration d'un livrable « communicant » du contrat de ville, à l'échéance du RDV annuel
Développer les indicateurs de suivi des actions prioritaires

■ Enjeu : Poursuivre l'ouverture des instances institutionnelles de la politique de la ville à la société civile et aux conseils citoyens

Action : Formaliser les mandats des associations associées au comité de pilotage du contrat de ville ainsi que les mandats des membres des ateliers participatifs. Formaliser les modalités d'accompagnement et d'animation des conseils citoyens ainsi que leur participation aux instances du contrat de ville par l'élaboration d'un avenant au contrat-cadre.

■ Enjeu : Favoriser l'ouverture territoriale et l'émergence de dynamique inter-quartier

Action : Organiser un temps fédérateur « RDV Politique de la ville » à l'échelle de l'agglomération à l'Automne 2016 pour poursuivre la mobilisation de tous les acteurs

■ Enjeu : Mettre en place une co-évaluation dans un processus partagé

Action : Construire l'architecture du système de suivi et d'évaluation du contrat de ville

Mobilité et Attractivité :

**2 grands objectifs qui
guident le sens commun de
l'action dans les quartiers**

Mobilité et Attractivité : 2 grands objectifs qui guident le sens commun de l'action dans les quartiers

Les 5 **objectifs** du contrat de ville qui donnent le sens commun à chaque action déployée sur le territoire :

Attractivité

Mobilité

Accessibilité

Égalité

Gouvernance

Au-delà des mots, 3 illustrations qui participent ou entravent la mobilité et l'attractivité des quartiers :

- Les difficultés liées à la maîtrise du français, freins à la mobilité professionnelle (RADAR)
- Le développement économique au sein des quartiers : Quels leviers ? (DGEAI)

FREINS à l'Emploi

Focus sur les freins linguistiques

Agence RADAR / Direction Emploi et Innovation Sociale Nantes Métropole/
Mission Intégration et lutte contre les discriminations Ville de Nantes

CONTEXTE DE L'ETUDE

Co-pilotage :

DEIS / Mission Egalité

Contenu de la mission :

Analyse de l'adéquation offre et demande

Identification d'enjeux et formulation de recommandations

Méthode :

Collecte de données quantitatives et qualitatives

Entretiens / échange avec les acteurs impliqués

L'agence Radar est actuellement titulaire d'un marché similaire avec la DRJSCS (Etat.)

1 | SE METTRE D'ACCORD SUR LES MOTS, PRÉALABLE ESSENTIEL A LA DÉCISION

Qui est concerné par l'apprentissage du français ?

Les immigrés

= 36240 personnes
6% des métropolitains
+5% depuis 2009

Les primo arrivants

= étrangers depuis moins de 5 ans
sur le territoire en situation
régulière, +7% entre 2009 et 2015

Réponse du droit commun : CAI

+7% entre 2009 et 2015

Les étrangers

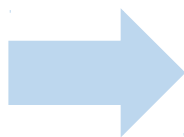
= 25 596 personnes
4% des métropolitains
+6% depuis 2009

Les « autres »

Les personnes installées sur le
territoire, les personnes illettrées, les
européens, les sans papiers, les OQTF

Réponses du territoire

Collectivités, université, associations, initiatives citoyennes et
privées



Des besoins variés ...

Du niveau alphabétisation à la maîtrise de la langue pour la vie quotidienne jusqu'à
l'emploi

... et en augmentation

Demandeurs d'asile : +25% entre 2014 et 2016, +40% sur le dernier trimestre 2015 en
Pays de la Loire ... Mais également une demande non exprimée

2 | DES IMPACTS IMPORTANTS POUR LES COLLECTIVITÉS

Un champ au croisement de nombreuses politiques publiques :

Logement et aménagement du territoire, éducation, famille, santé, sécurité, vie associative, cohésion sociale, politique de la ville, intégration et lutte contre les discriminations, emploi

2 | DES IMPACTS IMPORTANTS : EMPLOI, INSERTION, FORMATION

Un public très présent et en augmentation dans les dispositifs d'accompagnement emploi

45% des personnes entrées sur le PLIE en 2014 sont de nationalité étrangère

17 formations FLE financées par le fonds d'aide en 2015 (10 226 €)

Et fortement touché par le chômage :

12 762 personnes sur la Loire Atlantique (10%) de la demande d'emploi en fin de mois (Pole emploi - DEFM janvier 2016)

Taux de chômage des immigrés en Pays de la Loire : 27,6% contre 10,5% en moyenne pour l'ensemble de la population

Le taux de chômage plus fort chez les femmes (32%), les jeunes de 15 à 24 ans (41%) et les primo-arrivants (41,3%)

2 | POUR LES INTERMÉDIAIRES A L'EMPLOI

Les motivations des publics :

« l'accès à l'emploi est une motivation majeure »

« être autonome »

« vivre avec les autres et comme les autres »

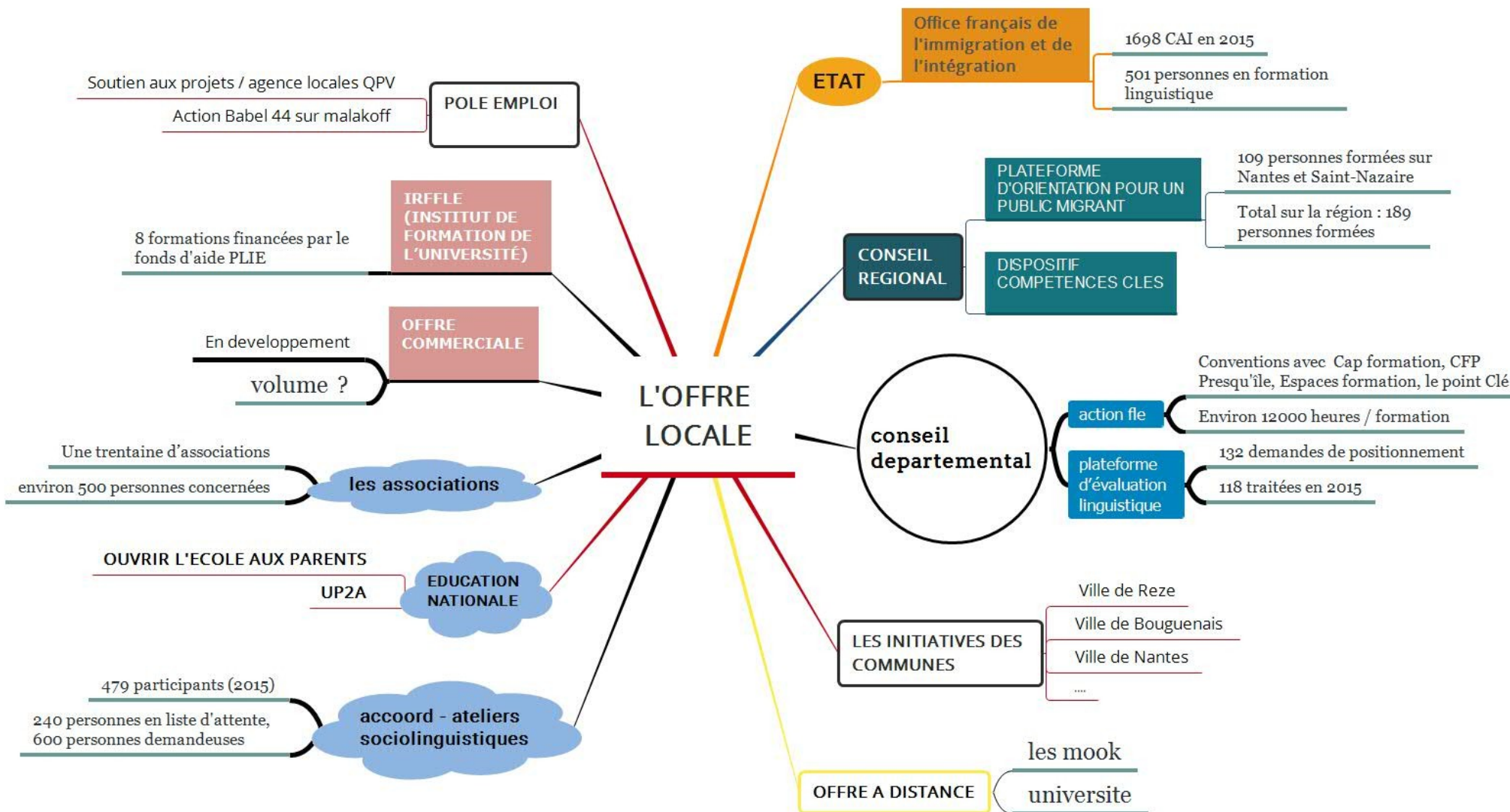
Des parcours d'insertion professionnelle durable « bloqués » :

À l'entrée en accompagnement : **incapacité à communiquer**

Pendant l'accompagnement : **pas de possibilité de mobiliser l'offre de service si le niveau en français est trop faible**

Interruption de parcours d'insertion : **situations administratives (renouvellement titre de séjour), difficultés d'acquisition et de progression**

3 | SYSTÈME LOCAL D'APPRENTISSAGE



4 | SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES REPÉRÉES

« *De nombreuses zones blanches* »

Nombre de places insuffisant : PF d'évaluation, action FLE du CD 44, ASL de l'Accoord (600 personnes)...

Niveaux de sortie (OFII) trop faibles pour entrer en formation qualifiante ou en emploi

Des pré-requis trop élevés / des dispositifs ou actions inaccessibles : plateforme d'orientation pour un public migrant (Conseil régional), compétences clés

Des types de besoins non couverts : offre manquante sur l'ALPHA, les suites de parcours

Des besoins multiples liés à la situation des apprenants

Des connexions à faire entre **l'offre de formation et l'offre culturelle, sportive de loisirs**

4 | SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES REPÉRÉES

Une offre de formation **cloisonnée** (logique de statut et de dispositifs, approche par catégorie de public) et **peu visible**

Une offre hétérogène, des méthodes /des pédagogies multiples , des parcours d'apprentissage linguistique **non coordonnés**

Une évaluation linguistique et une orientation insuffisamment assurée

Une dispersion des compétences entre institutions (Etat, Région, CD44, métropole, communes...) en appui sur des organismes de formation et associations, **sans chef de file désigné**

Un contexte en mutation : mise en œuvre d'initiatives locales de manière isolée, pas d'informations centralisées, imprécisions sur les spécificités de l'offre et les besoins auxquels elle répond

5 | Evolution du contexte national : la loi relative au droit des étrangers en France (loi du 7 mars 2016)

Un nouveau parcours d'intégration : **renforcement du niveau de langue et redéfinition des prestations**

Nouvelle appellation du CAI : **Contrat d'Intégration Républicain**

Élévation du niveau visé : **A.1.1 > A.1 (A terme : volonté de mettre en place des actions menant au niveau A2/ DAAEN)**

3 parcours 200h, 100 h et 50h (avant, 330 h)

Thématique développée **vie quotidienne + vie professionnelle + vie pratique**

Individualisation des parcours

En parallèle, réduction des délais d'instruction de la demande d'asile

6 | EN SYNTHÈSE : PERSPECTIVES A DEBATTRE

Envisager la mise en place d'un plan local d'apprentissage du français ?

Un pilote et des modes de pilotage à définir : en interne / vis-à-vis des partenaires

Des axes à renforcer : lisibilité et coordination de l'offre, enrichissement de l'offre (réponse aux manques constatés, financements...), animation & gouvernance territoriales

Partage et enrichissement du diagnostic : mise au débat avec les autres institutions / financeurs

6 | LES LEVIERS D'ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

Volet emploi / insertion

La politique publique Egalité « Migration
Intégration Diversité »

Jeunesse et vie associative

Les politiques éducatives / projets éducatifs
de territoire

L'accès aux droits

Politique de la Ville / contrat de ville 2015-
2020

6 | Exemples de coordination locale - Bench

	VILLE DE PARIS	GIP DE GRIGNY	PF IRIS (SARTHE)
PORTAGE	.Réseau ALPHA	.GIP : instance créée en 2000 pour le portage du Grand Projet de ville et des projets de rénovation urbaine	.2 associations : AGAFI (association labellisé FLI) et Montjoie (accompagnement social)
.PUBLIC CIBLE	.Tout public	.Tout public	.Primo arrivants
.AXES	.Assurer une meilleure visibilité de l'offre linguistique : cartographie interactive .Faciliter l'orientation : référencement des structures et de leurs actions linguistiques ; « rentrées partagées » pour l'inscription et évaluation des candidats .Mise en réseau des acteurs de la linguistique et mutualisation d'informations : espace-ressource en ligne aux formateurs et animateurs d'ateliers	.Améliorer l'accès à l'offre : un outil d'évaluation partagé pour orienter sur les mêmes critères + des permanences d'évaluation et d'orientation (Dans les missions locales, antennes emploi, ...) .Animer un réseau de professionnels : appui aux porteurs de projets, professionnalisation des acteurs locaux, formation inter-acteurs .Répondre aux besoins de formation des habitants : à visée sociale et citoyenne, à visée éducative, à visée professionnelle .Mobiliser les partenaires institutionnels et financiers : élaboration de la stratégie locale, lien avec le plan départemental d'intégration, le PEL, le Pacte pour l'emploi	.Appui aux associations : formation des bénévoles sur le référentiel CECRL, la méthodologie du FLI, analyse des pratiques .Evaluation du niveau langagier des personnes et orientation sur l'offre de droit commun et des associations .Accompagnement et ressource sur le droit des étrangers
.FINANCEMENT	.Conseil Régional d'Ile-de-France, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, CUCS, Ville de Paris	.Collectivités, bailleurs	.Appel à projet Etat – 104 – politique d'accueil et intégration des étrangers

7 | PRINCIPALES ECHEANCES 2016

- 22 avril : comité de pilotage du contrat de ville
- 27 mai : comité stratégique du Pacte métropolitain pour l'Emploi
- 2^e trimestre 2016 : GAP / validation plan d'actions métropolitain Intégration
- Instances du PLIE / Comité technique inclusion
- Finalisation du diagnostic régional par l'Etat (Restitution fin avril/ comité de pilotage élargi)
- Au plan national : évolutions législatives attendues sur l'accueil des étrangers et demandeurs d'asile

Bilan intermédiaire d'un appel à projets sur l'offre de formation linguistique lancé par la préfecture fin 2015

EXPERIMENTATION D'UNE OFFRE DE FORMATION EN DIRECTION DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Un Appel à projets lancé par l'État (local) fin 2015 (*mesures CIEC*)

Objectifs (*définis à partir des constats sur le terrain et de l'offre existante*) :

- * proposer une offre de formation aux habitants des QPV non éligibles aux dispositifs de formation dit de « droit commun » (*cadre des marches OFII, réservés aux primo-arrivants*)
- * affiner la connaissance des besoins des habitants des QPV en matière de formation linguistique
- * renforcer et/ou améliorer les parcours de formation en direction des habitants installés depuis plus de 5 ans sur le territoire (*ex : complément de l'offre ASL, réduire les listes d'attente dans les structures de proximité etc..*)

EXPERIMENTATION D'UNE OFFRE DE FORMATION EN DIRECTION DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

3 opérateurs retenus pour l'agglomération nantaise

(1 organisme de formation, 1 CSC, une association spécialisée dans l'apprentissage LF)

- * une cible de 120 personnes
- * des contenus d'action diversifiés selon les opérateurs
- * une couverture de l'ensemble des QPV

EXPERIMENTATION D'UNE OFFRE DE FORMATION EN DIRECTION DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Bilan intermédiaire au 1/04/2016 – premiers constats

- 60 personnes entrées en formation
- tous QPV concernés sauf les quartiers Est de Nantes et Malakoff
 - origine des orientations : les acteurs emploi/insertion et services sociaux vers l'organisme de formation, le réseau de proximité vers les 2 associations
 - pas ou peu d'orientation de la part des CSC vers l'offre de formation plus intensive proposée par l'organisme de formation, malgré des listes d'attente importante (*cf. ateliers Accoord*)
 - difficulté à toucher le public cible (résidents + 5 ans)
 - les besoins repérés par les opérateurs : publics primo- arrivants, n'ayant pas acquis la maîtrise de la langue faute d'un parcours complet et cordonné dans les 5 premières années

EXPERIMENTATION D'UNE OFFRE DE FORMATION EN DIRECTION DES HABITANTS DES QPV

Perspectives et propositions

- * restitution collective de l'évaluation de cet AAP vers les opérateurs et les partenaires du Contrat Ville (juin 2016)

- * mise en place d'une réflexion concertée sur cette thématique au sein du contrat de ville (*groupe thématique accès aux droits et qualité de service*) pour :
 - quantifier et qualifier les besoins par QPV
 - contribuer à renforcer et à adapter l'offre de formation **en complément** de l'offre de droit commun (*identification des actions dans le PAO, AAP 2017..*)
 - favoriser les passerelles
 - personnaliser l'accompagnement des publics et favoriser leur mobilité

Attractivité :

**Le développement économique au sein des
quartiers prioritaires : quels leviers ?**

Attractivité : Le développement économique au sein des quartiers : quels leviers ?



- Quelques généralités ...
- Le cadre d'intervention actuel de la Métropole
- Les orientations du PAO du Contrat de Ville
- Les axes à développer

Des généralités sur la situation des quartiers prioritaires

- Une fragilité du tissu économique et des commerces
- Un chômage élevé notamment chez les jeunes et les femmes
- Une image dévalorisée et peu attractive vis-à-vis de l'extérieur
- Peu ou pas de réseaux d'entreprises
- Une absence de visibilité de l'activité économique au sein du quartier

Le dispositif d'intervention en matière de développement économique dans les quartiers prioritaires repose sur 3 axes :

- L'accompagnement à l'émergence de projets
- Le développement d'une offre d'accueil d'entreprises
- Le renforcement de l'offre commerciale de proximité

→ Un volet « politique de la Ville » identifié dans les feuilles de routes territoriales des Développeurs économiques.

- 1 - **Favoriser le développement d'une offre immobilière**
 - permettre l'accueil et le parcours résidentiel des entreprises

- 2 - **Accompagner les entreprises dans leur développement et les inscrire durablement dans l'environnement économique local**
 - accompagnement post-création
 - développement de relations inter-entreprises
 - animation territoriale locale

- 3 - **Développer l'offre commerciale de proximité**
 - pour assurer un maillage cohérent, en lien avec les usages du quartier,
 - offre adaptée aux besoins des habitants
 - concept « ouvert » aux initiatives locales

Les orientations stratégiques du PAO



4 - Détecter, amorcer, accompagner les projets de création d'entreprises

- poursuivre le déploiement du dispositif « osez entreprendre »
- créer des espaces pour tester, expérimenter,
- soutenir les projets portés par des femmes (*)
- Mission de veille et de reporting des projets par les DE

5 - Développer l'interconnaissance des acteurs

- travailler sur la capitalisation des expériences
- communiquer, informer, partager les expériences,
- développer les réseaux d'entreprises et les liens inter-réseaux

- Démarche de diagnostic partagé de l'activité économique par quartier

Structures associées : MDE, PE, CRESS, CCI, CMA, BGE, EQ, NM,

En cours sur Grand Bellevue,

Les axes à développer



- En matière d'appui au développement des entreprises

- **Développer l'accompagnement post-création**

Assurer la pérennité de l'entreprise en lui apportant les conseils nécessaires à son développement

- En matière d'animation économique

- **Développer les démarches de réseau entre entreprises**

Faciliter les échanges d'expériences, rapprocher les entreprises entre elles, développer les réseaux d'affaires, les parrainages inter-entreprises ...

- En matière d'offre commerciale

- **Consolider l'offre de proximité pour répondre aux besoins des habitants,**

Soutenir les opérations de restructuration, faciliter la reprise des commerces, améliorer l'environnement commercial

Les axes à développer



- En matière d'hébergement

• Renforcer l'offre d'accueil en l'adaptant au contexte de chaque quartier

- développer une offre de locaux dans les quartiers où elle fait défaut
- développer une offre pour répondre aux demandes non satisfaites
- la réaffectation de certains RdC à un usage d'activité sur Grand Bellevue, Bottière Pin Sec
- des projets de centre d'affaires de quartiers sur Grand Bellevue et Nantes Nord

■ Les critères de réussite

- assurer une réelle souplesse dans l'accès aux locaux (superficie, durée, prix de location)
- services à la carte, selon besoins exprimés par les entreprises

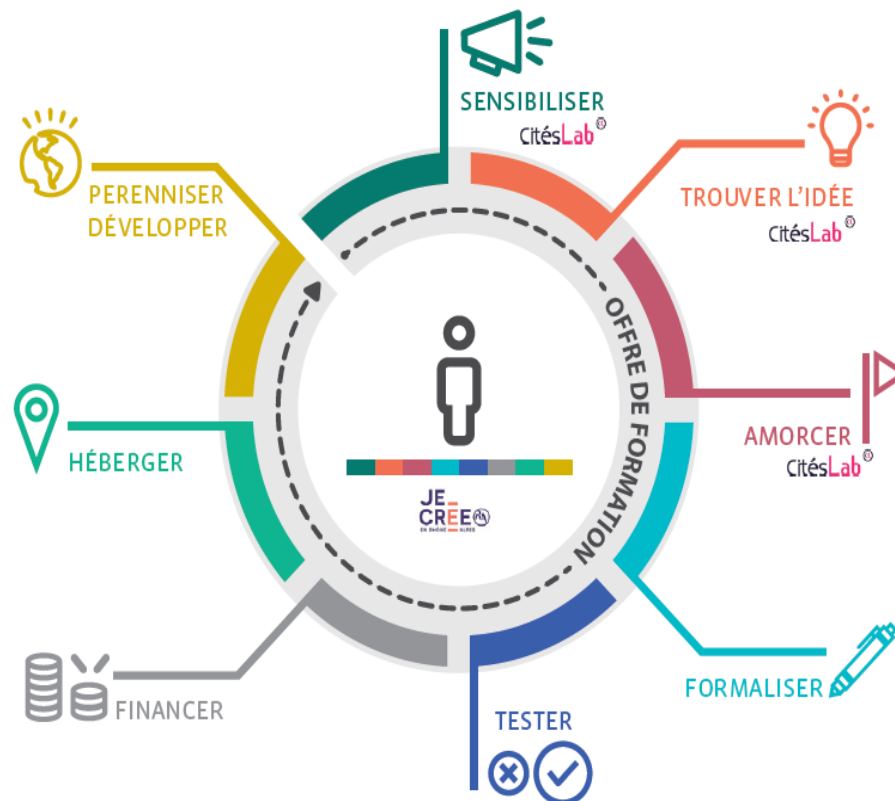
■ Services à la carte : permanence téléphonique, assistance commerciale, comptable, juridique, ...

■ Mutualisation d'équipements, de moyens de production, ...

3 - L'ambition de la Métropole

Déployer le concept intégré de la « Fabrique à Entreprendre »

■ Dans toutes ses dimensions :



■ En lien avec l'ensemble des partenaires associés, dont l'ANRU et la CDC



PRÉFET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE



Point d'actualité : les conseils citoyens

■ **Orvault : Conseil Citoyen de Plaisance :**

Décembre 2015 : délibération du conseil municipal sur les modalités de création d'un conseil citoyen

Janvier/Mars 2016 : démarches de prospection des candidatures volontaires : courrier du maire à l'ensemble des habitants, affichage secteur locatif social, couverture presse, démarchage physique par le personnel de médiation.

Mai 2016 : recrutement d'un service civique pour appuyer la démarche de préfiguration.

Juin/Juillet/août 2016 : temps de mobilisation en lien avec la vie sociale du quartier

■ **Saint-Herblain : Conseil Citoyen du Sillon de Bretagne :** la liste de ses membres a été transmise à la Préfecture fin 2015. La ville de Saint-Herblain engage désormais une mission d'animation.

■ **Rezé : Conseil citoyen de Rezé-Château :** mis en place fin 2015. Une mission d'animation a été engagée par la Ville de Rezé pour aider à sa mise en place et se poursuit pour l'aider à se structurer.

■ **Nantes :** 2 conseils citoyens sont en place, en attente de l'arrêté préfectoral arrêtant leur composition définitive :

Nantes Nord : 28 personnes, 14 femmes et 14 hommes, un collège « habitants » constitué de 9 habitants tirés au sort (sur liste bailleur), 10 habitants volontaires, et 9 « acteurs locaux »

Malakoff : 26 personnes, 14 femmes et 12 hommes, un collège « habitants » constitué de 10 personnes tirées au sort (sur listes bailleurs) et 8 habitants volontaires, et 8 « acteurs locaux »

■ Accompagnement des conseils citoyens :

- Identification des besoins (matériels, logistiques...)
- Échanges entre les 4 villes et les partenaires

→ Un temps de travail spécifique à engager dans le cadre du groupe gouvernance

■ Prochain COPIL contrat de ville : octobre 2016

Articulé autour des thèmes Accessibilité et égalité des droits

■ Les RDV annuels de la Politique de la Ville : Automne 2016

Cadre discuté au sein du groupe gouvernance avant validation du COPIL